

Contact presse : SHAUNA GREW

✉ sgrew@cd-essonne.fr

☎ 01 77 58 12 55 / 06 77 01 89 92

Vendredi 17 février 2017

Le Prix de l'innovation durable 2017 : l'appel à projets est lancé!

Le Prix de l'innovation durable détecte et valorise les initiatives innovantes développées en Essonne. Pour cette nouvelle édition, les Essonnais porteurs de projets d'utilité sociale et environnementale, visant la création d'emplois sur le territoire, peuvent candidater jusqu'au 6 mars 2017.

Ces projets peuvent s'inscrire dans de nombreux domaines, tels que l'éco-habitat, le tourisme solidaire, l'économie circulaire, l'animation socioculturelle, les services aux personnes, le commerce équitable, la protection de l'environnement et du patrimoine, les énergies renouvelables, l'accessibilité aux outils numériques, les nouvelles technologies ou toute autre thématique sur laquelle un besoin social nouveau ou mal satisfait a été identifié.

La première étape du concours consistera à sélectionner dix projets. *« Ils devront être socialement innovants, économiquement viables et contribuer à la préservation de l'environnement. Par ailleurs, ancrés sur le territoire essonnien, ils devront être créateurs d'emplois à court et moyen terme »* précise **Brigitte Vermillet, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement.**

Accompagnés d'avril à octobre 2017 par des professionnels de la création ou de la reprise d'entreprise, les candidats pourront structurer efficacement leurs actions. À l'issue de cette première phase de six mois, les meilleurs projets recevront jusqu'à 25 000 euros d'aide financière.

Pour participer, rien de plus simple : il suffit d'être une personne physique (jeunes entrepreneurs, étudiants, actifs, sans emplois, retraités...) ou morale (organismes de l'économie sociale et solidaire, entreprises socialement responsables...) et de développer un projet implanté en Essonne, quel que soit son état d'avancement.

Dès lors, les Essonnais répondant à ses critères peuvent remplir le formulaire de candidature disponible sur **Essonne.fr**. Il conviendra ensuite de l'adresser avant le **6 mars 2017** à **essonne21@cd-essonne.fr** ou par courrier à :

**Conseil départemental de l'Essonne
Délégation développement durable et solidaire
Boulevard de France
91012 Evry Cedex.**

